



Commission d'art sacré

Les ex-voto

Depuis le début du confinement, des applaudissements, des chants, voire même des bruits de casserole montent, chaque soir à 20 heures, des fenêtres et balcons, en remerciement à toutes les personnes qui prennent soin de nous en cette période de pandémie. Peut-être nous sommes-nous, nous aussi, associés à ce geste de gratitude tout en faisant le vœu que toutes ces personnes ne soient pas touchées par la maladie ?

Dire merci et faire un vœu sont deux attitudes à l'origine des ex-voto qui ornent de nombreuses églises, chapelles et sanctuaires.

Alors, dans un premier temps, je vous propose de tracer à grands traits l'histoire de cette tradition et les différentes façons dont elle s'est exprimée. Puis, dans un second temps, nous nous arrêterons, en ce mois de mai, devant quelques ex-voto offerts à Marie dans différents lieux du diocèse : Notre-Dame de Mont-Roland, Notre-Dame de Mièges et Notre-Dame Libératrice de Salins.

Le terme « ex-voto » vient du latin « ex-voto suscepto » signifiant « en conséquence d'un vœu ». Il qualifie les objets -plaque gravée, statuette, tableau,...- déposés dans les lieux de culte et offerts à une divinité pour lui demander une grâce particulière ou la remercier d'une grâce reçue.

Les études historiques et les fouilles archéologiques permettent de faire remonter cette pratique dès le 1^{er} millénaire avant Jésus-Christ en lien avec les civilisations égyptienne et mésopotamienne. Puis le monde grec et le monde romain amplifièrent ce phénomène.



Statue ex-voto de Horus
664-332 avant JC



Ex-voto pour un accouchement
Chypre – VI^{ème} s. avant JC



Ex-voto à Asclépios
Vers 100-200 après JC

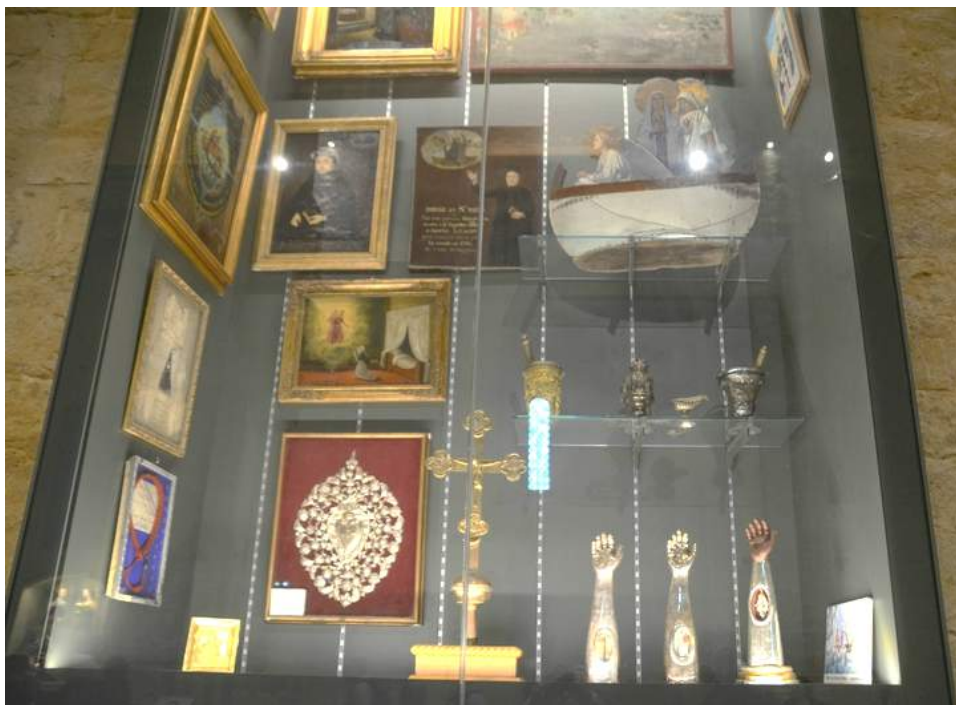
Le culte aux différents dieux gaulois ne connaît pas ce rite religieux. En revanche, il apparaît chez nous à l'époque gallo-romaine où il est plus particulièrement orienté vers des divinités guérisseuses et en lien avec l'eau.

L'Eglise du Haut Moyen-âge (Vème – IXème siècles) tentera de s'opposer à cette coutume héritée du paganisme qui perdure dans le pays.

Mais avec le développement des lieux de pèlerinage, la piété populaire développera elle aussi cette pratique. En effet, ces lieux sont souvent liés à des miracles obtenus grâce à la présence de reliques de saints. Et les pèlerins venus prier pour obtenir une guérison, une protection ou pour remercier d'avoir été exaucés souhaitent laisser un signe concret de leur prière. Lorsque l'ex-voto concerne une demande on parle alors d'un ex-voto propiatoire ; s'il concerne un remerciement c'est un ex-voto suscepto.

En France, nombreux sont les lieux de pèlerinage, les églises ou les chapelles dans lesquels nous pouvons admirer de remarquables collections d'ex-voto. On peut citer par exemple Les-Saintes-Maries-de-la-Mer ou Equemauville près d'Honfleur avec de magnifiques ex-voto très souvent liés aux périls vécus en mer. Ou encore la basilique Notre-Dame de Thierenbach en Alsace qui conserve un ex-voto du XVème siècle, offert par la famille de Habsbourg ainsi que de très nombreux autres offerts lors des heures douloureuses vécues en 1939-1945 : bombardements, incorporation de force dans la Wehrmacht, ...

Sans oublier, bien sûr le sanctuaire de Lourdes où la grotte a accueilli pendant longtemps des béquilles, cannes ou corsets évoquant des guérisons.



Différents types d'ex-voto
Eglise Notre-Dame-de-la-Mer - Saintes-Maries-de-la-Mer



Ex-voto peints
Basilique Notre-Dame de Thierenbach



Ex-voto sous la forme d'une maquette de bateau
Chapelle Notre-Dame-de-Grâce - Equemauville

Avant d'aborder la seconde partie de mon propos, il me semble bon de préciser la dimension spécifiquement chrétienne de cette pratique, même si comme on l'a vu, on la retrouve dans d'autres religions.

Rappelons-nous l'épisode de la guérison d'un lépreux par Jésus. Les trois évangiles synoptiques nous rapportent ce que Jésus dit à cet homme après l'avoir guéri : ne parler de cette guérison à personne mais aller se montrer au prêtre et offrir ce que Moïse a prescrit. Et Jésus ajoute : « Ils auront là un témoignage » (Mt 8, 4 – Mc 1, 44 et Lc 5, 14). Il y a dans les ex-voto ce même besoin d'attester publiquement de la merveille accomplie par le Seigneur.

Et comme nous sommes humains, donc incarnés, la reconnaissance d'avoir été bénéficiaires d'une telle merveille se traduit concrètement. Nous avons besoin d'un signe matériel pour exprimer, depuis le fond de notre cœur, notre foi et dans le cas des ex-voto notre gratitude. Là encore, l'Écriture nous en donne un exemple dans l'acte de foi du Samaritain lépreux qui, constatant sa guérison, fait demi-tour pour venir se jeter visage contre terre aux pieds de Jésus pour lui rendre grâce (Lc 17, 11-19).



La guérison des dix lépreux
Codex Aureus d'Echternach – entre 1035 et 1040
Germanisches Nationalmuseum- Nuremberg

C'est l'acte de foi qui fait que cette pratique ne s'apparente pas à de la magie, magie contre laquelle l'Église met en garde.

Mais seul Dieu sonde les cœurs et les reins de ceux qui Le supplient, seul Dieu connaît les intentions profondes de ceux qui Le prient.

Notre-Dame de Mont-Roland



Plus important sanctuaire dédié à Marie dans le Jura, Notre-Dame de Mont-Roland est aussi un des plus anciens.

Selon la tradition, c'est dès le IV^{ème} siècle que les pèlerins y prient Marie dans une chapelle érigée par saint Martin.

Puis au VIII^{ème} siècle une deuxième chapelle, érigée à l'initiative de Roland-le-Preux, neveu de Charlemagne, remplace la première et donne son nom à la colline.

Une bulle du pape Urbain II atteste en 1089 de l'existence du sanctuaire. L'antique statue en bois marouflé et peint, aujourd'hui conservée dans l'église voisine de Jouhe daterait de cette époque.

Plusieurs communautés de religieux -Jésuites, Bénédictins- s'y établissent au XV^{ème} siècle. Puis viennent les vicissitudes de la Guerre de Dix Ans (1634-1644), plusieurs reconstructions de la chapelle, la Révolution qui chasse les religieux présents sur place. Le sanctuaire renaît en 1843, par son rachat par les Jésuites, qui font édifier, de 1851 à 1870, par Alfred Ducat, l'église actuelle, consacrée en 1859 par Monseigneur Charles Fillion, évêque de Saint-Claude. Profané par les Prussiens lors de la Guerre de 1870, la chapelle reçoit un nouvel autel consacré par Monseigneur Louis-Anne Nogret en 1871 et une nouvelle statue de Marie, -celle qui est aujourd'hui encore vénérée-couronnée par ce même évêque en 1872. Nouvelle épreuve avec l'expulsion des Jésuites en 1880 et la vente aux enchères du sanctuaire qui est racheté grâce à la générosité des fidèles. Ce qui permet le retour des Jésuites qui y resteront jusqu'en 1961, date à laquelle le sanctuaire devient la propriété de l'Association diocésaine de Saint-Claude. Outre le pèlerinage diocésain début août, le sanctuaire accueille aussi le pèlerinage des gens du voyage et celui de la communauté portugaise, tous les deux début mai.

On imagine alors aisément que tout au cours de cette longue histoire les pèlerins soient venus très nombreux et aient laissé des témoignages de leur dévotion. Dans son ouvrage *Le Jura, terre mariale* le Père Pierre Lacroix précise même que toutes les

classes sociales venaient y prier Marie et offraient des ex-voto sous différentes formes :
lampe, plaque gravée, tableau...



Famille Girault, de Chalon, se confiant à Notre-Dame de Mont-Roland
Ex-voto – Huile sur toile - 1770



Ex-voto à la Bienheureuse Vierge Marie notre consolatrice
Mont-Roland – Huile sur toile – XVIIème siècle



Vœu rendu à Notre-Dame de Mont-Roland
pour la guérison d'une jeune personne
le 22 janvier 1847

Une des plaques gravées conservées au sanctuaire résume bien la confiance faite par tous à Notre-Dame de Mont-Roland, quatrain qui, aujourd'hui encore, nous invite à nous tourner vers Elle dans ce temps de pandémie :

« Il n'est point de mal violent
dont la rigueur soudain ne cesse
au regard de cette Princesse
qu'on implore sur Mont-Roland »

Notre-Dame de Mièges

Un peu à l'écart du village, l'ermitage de Mièges doit son origine, selon la tradition locale, à la découverte au Moyen-âge, dans l'eau de la source qui coule à proximité, d'une statuette en argent par un chevalier venu s'y abreuver. Et toujours selon la tradition, ce chevalier aurait déposé la statuette à l'église paroissiale, mais le lendemain elle aurait été retrouvée au lieu-dit « la Corvée » sur lequel le chevalier aurait fait construire un oratoire.

Cet oratoire devint un prieuré passé successivement dans les possessions de l'abbaye Saint-Maurice d'Agave (Suisse), de celle de Saint-Oyend (Saint-Claude) avant de passer en 1083 sous la dépendance de Cluny qui tous développèrent le culte marial. Au XVème siècle, ce prieuré est uni au chapitre collégial de l'église Saint-Antoine de Nozeroy.

Au tout début XVIIème siècle, Jean Masson de Nozeroy fait construire un ermitage et une chapelle vouée à saint Sébastien et à saint Roch. C'est le premier ermite, François Carlier qui fit construire une deuxième chapelle dédiée à Notre-Dame et à saint Antoine. Passé successivement sous l'autorité de la paroisse de Nozeroy et celle de Mièges, l'ermitage subit les ravages des troupes du duc de Saxe-Weimar durant la Guerre de Dix Ans.

En 1662, Claude Grappe d'Esserval-Tarte est nommé chapelain de l'ermitage ; il y restera jusqu'à sa mort en 1705. Il consacra ses biens à reconstruire l'ermitage et à achever l'œuvre de Jean Masson et de François Carlier.

En 1795, l'ermitage est vendu comme bien national et est cédé aux habitants.



Le culte reprend après la Révolution en 1823 et les pèlerins sont nombreux aujourd'hui encore à prier Marie le lundi de Pentecôte. Quant à l'ermitage, il est maintenant habité par Rémy Pichot, diacre permanent et sa femme Sylvie qui accueillent ceux qui viennent pousser la porte de la chapelle.

Remontons maintenant un peu dans le temps pour retracer l'histoire de la statuette de Marie qui est conservée dans cette chapelle. Au tout début de l'histoire, il est question d'une statuette en argent trouvée par un chevalier...

Mais depuis c'est le tout début du XVIème siècle c'est une statuette en bois qui est vénérée à l'ermitage. Les écrits sur ses origines diffèrent mais le Père Pierre Lacroix écrit que c'est François Carlier, l'ermite-prêtre, qui l'aurait apportée en 1613, dans les plis de son manteau depuis le Hainaut (Belgique) dont il était originaire. Cette représentation de Marie est ce que l'on appelle une « Vierge de Montaigu » parce que sculptée dans le bois d'un chêne qui, dans cette ville du Brabant, soutenait une statuette miraculeuse. Le chêne est abattu en 1604 et plusieurs statuettes sont ainsi sculptées et envoyées dans des sanctuaires. La Franche-Comté, compte-tenu des liens avec les Flandres en conserve plusieurs : Gray et Jusey en Haute-Saône, Mièges, Arbois et Lons-le-Saunier (Montciel) dans le Jura.



Auprès de celle de Mièges, les faits miraculeux se multiplient vite.

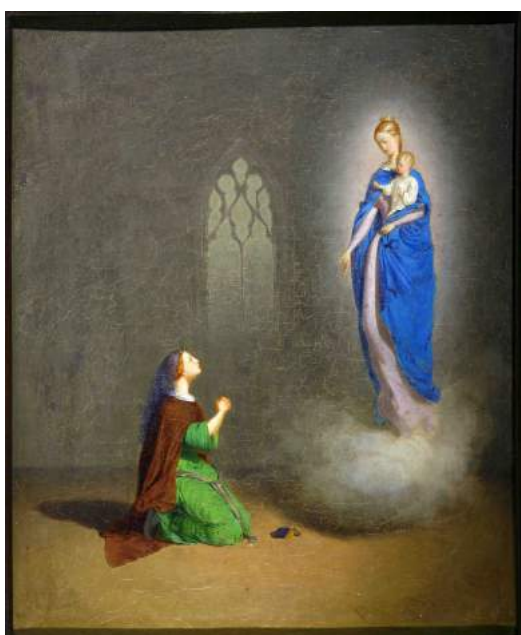
Un manuel de 1739 recueillant les témoignages de bénéficiaires de ces grâces montre que l'on vient de tout le diocèse à Mièges, prier Marie.

La statuette est couronnée par Mgr Rambert-Irénée Faure le 20 juin 1937 lors d'une célébration réunissant des milliers de pèlerins venus de tout le Jura et du Doubs.

Beau témoignage de piété, de gratitude et de confiance.

Cette piété, cette gratitude et cette confiance envers Notre-Dame de Mièges expliquent le nombre important d'ex-voto qui couvrent les murs de la chapelle en signe de remerciement et de reconnaissance. Une des dernières plaques date du milieu du XXème siècle et remercie pour avoir échappé à « la catastrophe du Mont-Rivel » qui le 27 juillet 1964 fit six morts (cinq mineurs et un sauveteur) dans l'effondrement à la cimenterie de Champagnole. Il y eut neuf rescapés sauvés après huit jours passés sous terre pour certains.





L'ermitage conserve aussi quelques ex-voto peints où « la simplicité de la foi se lie à l'ingénuité de l'art » selon les mots de Monseigneur Ovidio Lari, alors évêque d'Aoste, en inaugurant une exposition d'ex-voto en 1983.

Notre-Dame Libératrice à Salins-les-Bains

Selon l'historien polinois François-Félix Chevalier dans son ouvrage *Mémoires historiques sur la ville et seigneurie de Poligny, avec des recherches relatives à l'histoire du comté de Bourgogne et de ses anciens souverains, et une collection de chartes intéressantes*, publié en 1767, « ce fut à l'occasion de la victoire de Dornon (Dournon en 1493¹) et de la reddition de Bracon que la fête de Notre-Dame sous le titre de Libératrice fut instituée à Salins »

Mais c'est un religieux cistercien, le Père Pierre Marmet qui va donner à ce culte marial une dimension qui lui fera traverser les siècles.

Nous sommes en 1639. Le déjà cité et tristement célèbre pour les francs-comtois duc Bernard de Saxe-Weimar vient d'incendier Pontarlier et de ravager Nozeroy. Avant d'aller à Saint-Claude, il jette son dévolu sur Salins afin de s'emparer du trésor que représentent les mines de sel. A la tête d'une armée composée de mercenaires allemands -dont nous gardons la mémoire sous le vocable de « Suédois » - à la solde du roi de France, il sème sur son passage mort et désolation. Il s'agit alors non seulement de résister pour des raisons économiques mais bien plus par patriotisme et fidélité à Philippe IV d'Espagne, « Roi très catholique » face à Louis XIII et ses mercenaires luthériens.

Le 20 février 1639, à Saint-Anatoile, la ville, par la bouche de son Magistrat convaincu par le Père Mermet, prononce un vœu en s'engageant à une procession annuelle le jeudi qui suit le dimanche de la Passion. Le vœu est exaucé, Weimar lève le camp. Mais la ville n'est pas au bout de ses misères et doit affronter un autre fléau : la peste. Alors le 21 juillet de la même année est prononcé un deuxième vœu, celui d'édifier un petit oratoire en bois en attendant la possibilité de construire une chapelle digne de Notre-Dame.



Ce sera chose faite en 1662 avec le bâtiment aux caractéristiques bien particulière que l'on peut voir encore aujourd'hui : un plan ovale, une voûte d'ogives en bois et un dôme à double campanile. Le Père Marmet y sera inhumé.



L'abbé Marmet demandant la protection pour Salins – Nicolas Richard – XVIIème siècle
Collection des Musées de Salins – page Facebook de la Grande saline de Salins

La procession promise en 1639 s'est déroulée tant que la circulation le permettait. Les salinois et autres pèlerins y reprenaient les versets du psaume 21 : « *C'est en toi que nos pères espéraient, ils espéraient et tu les délivrais. Quand ils criaient vers toi, ils échappaient ; en toi ils espéraient et n'étaient pas déçus.* »



Pour soutenir la dévotion à La Libératrice, commande est faite en 1673 au sculpteur Jacques Vuillaume, comtois vivant à Bruxelles, d'une statue. Cette Vierge en plomb martelé et repoussé, argentée et polychrome est une reine victorieuse mais aussi une Reine de la Paix puisque ses pieds prennent appui sur des armes et des étendards qu'elle tient à sa merci. Initialement prévue pour être à l'extérieur de l'édifice, elle repose, depuis la construction de l'Hôtel de Ville en 1718, sur un autel latéral à l'intérieur.

Et là aussi, profusion de plaques gravées autour d'elle en remerciement de demandes exaucées ou en témoignage d'une dévotion particulière.

Et c'est à Salins que l'on trouve une forme d'ex-voto dont nous n'avons pas encore parlé : des cœurs en métal argenté ou doré qui se répandent plus particulièrement aux XVIIIème et XIXème siècles en lien avec la dévotion au Cœur immaculé de Marie qui ne forme qu'un seul cœur avec celui de Jésus selon saint François de Sales.



Ex-voto – Coeur immaculé de Marie
Métal argenté avec gravure – XIXème siècle
Notre-Dame-Libératrice - Salins

Il en existe de plusieurs tailles, plus ou moins ornés de gravures ou d'incrustations. Beaucoup sont creux, et peuvent contenir un message de remerciement, une prière, le nom des personnes que l'on recommande à la Mère de Dieu.

En cette période de confinement, il est difficile de nous rendre dans ces lieux de notre diocèse où la protection de Marie a été plus particulièrement invoquée au cours des siècles comme en témoignent l'offrande de tous ces ex-voto. Mais nous pouvons, par la prière, « forme supérieure de l'action ² » et par notre vie quotidienne faire de nous-mêmes des ex-voto vivants à la louange de Marie et de son Fils.

Et dans ce temps de l'Eglise où nous venons de célébrer Pâques et allons célébrer Pentecôte, adressons-nous alors en toute confiance à Jésus par l'intercession de sa Mère. N'oublions pas qu'Il nous a promis de demander au Père de nous envoyer un défenseur qui sera toujours avec nous pour nous donner force et courage dans les épreuves.

Jésus, toi qui as promis d'envoyer l'Esprit
À ceux qui te prient,
Ô Dieu, pour porter au monde ton feu,
Voici l'offrande de nos vies.

Communauté de l'Emmanuel – N°14-20



L'offrande à l'Enfant Jésus
Frans Wouters – XVIIème siècle – Huile sur toile
Musée des Beaux-Arts de Gand

Bertane Poitou
Commission d'art sacré – Diocèse de Saint-Claude
Mai 2020

Sources :

- Le Jura, terre mariale – Pierre Lacroix – AJEDIC – Lons-le-Saunier – 1988
- Dictionnaire des objets de dévotion dans l'Europe catholique Bernard Berthod & Elisabeth Hardouin-Fugier – Les Editions de l'Amateur – 2006
- Les Vierges du Jura – Lons-le-Saunier – 1939
- Vierges de chez nous – H.-M. Baron, S.J. – Librairie catholique Louis Guy – Lons-le-Saunier - 1939

¹ La bataille de Dournon est une bataille qui eut lieu les 17 et 18 janvier 1493 à Dournon dans le comté de Bourgogne. Elle oppose les troupes françaises de Charles VIII aux troupes du comté de Bourgogne de Maximilien d'Autriche. Malgré leur supériorité numérique, les Français sont défaits et doivent évacuer le comté de Bourgogne qui revient dans le giron du Saint-Empire.

² « La prière est la forme supérieure de l'action » - Elisabeth Leseur – Mystique française - (1866-1914) – Tombée gravement malade peu après son mariage, face à l'athéisme farouche de son mari, cette intellectuelle parisienne choisit la prière et obtint, à sa mort, la conversion de celui-ci qui devint, quelques années plus tard, prêtre dominicain. Il publia, en 1918, le journal de sa femme dont le succès fut immédiat et dure toujours. Une procédure de béatification d'Elisabeth Leseur est en cours.